



Royal Gallia Basket Club de BEEZ

Chers parents,

Chers joueurs,

J'espère que vous et vos proches vous portez bien.

Il est temps de préparer la nouvelle saison 2023-2024.

Voici quelques informations utiles.

Les éventuelles modifications et compléments d'information seront communiqués via la newsletter. Vous pouvez vous y abonner soit via le site internet (<https://www.galliabeez.be/index.php?page=newsletter>), soit en envoyant un email au secrétariat (secretaire@galliabeez.be).

La newsletter est envoyée chaque semaine. Si vous ne la recevez pas, merci de rapidement vous abonner et de vérifier qu'elle ne soit pas considérée par votre gestionnaire de courrier comme indésirable (spam).

1. Entraînements

Lieux :

- Complexe sportif de Beez (2, Avenue Reine Elisabeth à 5000 Beez),
- Salle de sport de l'Institut de la Providence (Rue Notre Dame des Champs à 5020 **Champion**),
- Salle de sport du Collège Notre-Dame de la Paix (Place Notre-Dame de la Paix à 5101 **Erpent**),
- Centre sportif de **La Plante** (220, Chaussée de Dinant à 5000 Namur).

Equipe	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Baby*			15h45 – 16h45			09h00 – 10h00
U6-7			17h00-18h30			
U8B	17h00-18h00		14h00-15h15			
U8A	17h00-18h00		14h00-15h15			
U10B	18h00-19h15		15h15-16h30			
U10A	18h00-19h15			16h45-18h15		
U12B	18h00-19h15				16h45-18h00	
U12A			16h30-18h45		16h45-18h00	
U14A		16h45-18h15			18h00-19h30	
U14B			18h30-20h00		18h00-19h30	
U16A	18h15-19h30			18h15-19h30		
U16 Reg	18h15-19h30		17h00-18h30	19h30-21h00		

U18A		19h30-21h00		19h30-21h00		
U18 Reg		18h15-19h30		18h15-19h30		
U21 Reg					19h30-21h00	
P3		21h00-22h30		19h30-21h00		
P2		21h00-22h30			21h00-22h30	
P1	19h30-21h00			21h00-22h30		
R2	19h30-21h00			21h00-22h30		

*Pour les Baby (joueurs de moins de 6 ans), les entraînements seront assurés par le BC Boninne en accord avec le Royal Gallia BC Beez.

Il est demandé d'être **présent 10 à 15 minutes avant l'heure de début** de l'entraînement afin de se donner le temps de saluer les copains et leurs parents et de débiter l'entraînement à l'heure (dans le respect du programme élaboré par l'entraîneur).

Il est **impératif de prévenir** l'entraîneur **en cas d'absence**, que ce soit pour l'entraînement ou pour le match.

2. Reprise des entraînements

- U6 : mercredi 16/08 à la plante
- U8 : mercredi 2/08 (pas champion le lundi en août)
- U10A : jeudi 3/08
- U10B : mercredi 2/08 (pas champion le lundi en août)
- U12A : mercredi 2/08
- U12B : vendredi 4/08? Sera confirmé via la newsletter
- U14A : jeudi 3/08?
- U14B : mercredi 2/08 à Erpent
- U16A : jeudi 3/08
- U16R : jeudi 3/08
- U18A : jeudi 3/08? Sera confirmé via la newsletter
- U18R : mardi 1/08
- U21R : vendredi 4/08
- P3 : mardi 1/08
- P2 : mardi 1/08? Sera confirmé via la newsletter
- P1 : jeudi 3/08
- R2 : jeudi 3/08

Pour une **BONNE ORGANISATION DE LA REPRISE**, il est demandé aux joueurs de **CONFIRMER leur PRÉSENCE** auprès de leur entraîneur.

3. Entraîneurs

	Entraîneurs	E-mails	GSM
Baby	Georgy D'Hooge		
U6	Eva Hambursin	eva08082000@hotmail.fr	
U8A	Patricia Quirin & Ilona D'Aronco	patriciaquirin@hotmail.com	0497/39 .22.93
U10A	David Rouchet	rouchetd@hotmail.com	
U10B	Patricia Quirin	patriciaquirin@hotmail.com	0497/39 .22.93
U10C	David Rouchet	rouchetd@hotmail.com	
U12A	Fabienne Debuigne & David Marchal	fabienne.debuigne@gmail.com	0477/72.48.59

U12B	Olivier Quaira & Stéphane Delval	delvst98@gmail.com	0497/94.36.51
U14A	Killian Denis	killiandenis23@gmail.com	
U14B	Dorian Marcus & Stéphane Deval	dorian.marcus@outlook.be	0472/13.39.53
U16A	Lucas Feraille	lucas29fer@gmail.com	0471/76.08.62
U16 Reg	Alexandre Geradon & Killian Denis	geradonalexandre@gmail.com	0476/34.28.88
U18A	Gilles Geubel	g.geubel@gmail.com	
U18 Reg	Pierre Geubel	p11.geubel@gmail.com	
U21 Reg	David Marchal	marchald@live.fr	0495/45.98.76
P3	Stéphane Delval	delvst98@gmail.com	0497/94.36.51
P2	Simon Libertiaux	simon.libertiaux@outlook.fr	0493/98.93.89
P1	Hervé Forthomme	rvfor@hotmail.com	0473/18.91.54
R2	Didier Prinsen	didierprinsen@gmail.com	0496/67.72.76

4. Rencontres officielles

Les rencontres à domicile se déroulent **le samedi et le dimanche** (1 week-end sur 2, en alternance avec le BC Boninne) selon **le calendrier** élaboré par le Comité Provincial de Namur ou l'AWBB qui **vous sera communiqué dès que possible** via l'entraîneur, la **newsletter** et notre site internet. Il sera aussi disponible sur le site www.cpnamur.be (joueurs provinciaux) ou www.awbb.be (joueurs régionaux).

Il est demandé d'être présent 30 (ou 45 minutes en fonction du coach) avant l'heure de début du match et de prévenir l'entraîneur en cas d'absence.

Rencontres à domicile (heure de début)			Samedi		Dimanche	
Equipes	Samedi	Dimanche	Terrain A	Terrain B	Terrain A	Terrain B
U6 (tournoi)			09h00 D. Rouchet U10B	09h00 Entrainement BABY	09h00 F. Debuigne U12A	09h00 P. Quirin U10A
U8 A (tournoi)			10h30 O. Quairia U12B	10h30 K. Denis U14A	11h00 H. Forthomme P1	
U8 B (tournoi)			12h15 G. Geubel U18A	12h15 D. Marcus U14B	13h00 D. Marchal U21 Rég.	
U10 A		09h00	14h15 P. Geubel U18 R1		15h00 S. Libertiaux P2	
U10 B	09h00		16h15 A. Geradon U16 Rég.		17h00	17h00 L. Feraille U16 A
U10 C		17h00	18h15 S. Delval P3		U10C	
U12 A		09h00	20h30 D. Prinsen R 2			
U12 B	10h30					
U14A	10h30					
U14B	12h15					
U16A		17h00				
U16 Reg	16h15					
U18A	12h15					
U18 Reg	14h15					
U21 Reg		13h00				
P3	18h15					
P2		15h00				
P1		11h00				
R2	20h30					

Les dates des tournois pour les U6-7-8 seront communiquées dès que possible.

Pour des contraintes de calendrier, ces horaires peuvent changer certains WE. Cela vous sera communiqué par le coach, dans la **Newsletter hebdomadaire et sur le site internet.**

5. Cotisations 2023-2024

Malgré l'inflation importante de cette année, le club a décidé de ne pas augmenter la cotisation.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de notre Club, chaque membre paie une **cotisation annuelle**. Celle-ci couvre en partie les nombreux frais engendrés par la pratique du basket (licence fédérale, droit annuel d'inscription à la fédération, assurance et équipement pour les équipes en compétition, arbitrage, encadrement, location des infrastructures...). La cotisation **ne couvre pas** les amendes infligées par la fédération pour tout oubli de carte d'identité, convocation devant le conseil de discipline ou toute autre sanction financière. Ces frais sont entièrement à charge du membre.

Pour les équipes jeunes (babies jusque U21), si plusieurs frères sont affiliés au club, l'aîné paie la cotisation « 1^{er} enfant » et les autres paient la cotisation « Suivant(s) ». Ce qui représente une réduction de 50 EUR sur la cotisation de base.

La cotisation annuelle des joueurs est indivisible et elle est due en totalité par le simple fait de leur demande d'admission. Ni la faculté offerte de payer la cotisation en plusieurs tranches, ni le fait de ne pas ou plus participer aux activités du club, même en raison d'une blessure ou d'un cas de force majeure, ni la démission, la suspension ou l'exclusion du membre n'emportent de dérogation à cette règle. De même comme la cotisation n'est pas un prix, puisque le coût des activités est supérieur au montant de la cotisation, le fait que les activités soient modifiées, diminuées ou supprimées n'engendre pas de droit à une diminution ou à un remboursement, sauf si cette situation est la suite d'une faute grave du club.

La cotisation comprend un chèque repas vous offrant la gratuité sur un des deux repas organisés par le club.

Le Comité suspendra le joueur qui **NE sera PAS** en ordre de **cotisation après le 15/09** (voir notre Règlement d'Ordre Intérieur sur notre site).

Le montant de la cotisation est à verser sur le compte ING **BE38 3631 0745 9872** du **ROYAL GALLIA B.C. BEEZ**

Communication : « NOM et PRENOM DU JOUEUR + EQUIPE à laquelle il appartient »

Quel montant payer ?

- **Le joueur qui n'était pas affilié au club la saison passée, paie le montant de la cotisation de base** (1ere affiliation) au moment de son inscription au club.
- **Pour les joueurs (jeunes et séniors) qui étaient déjà affiliés au club la saison dernière, une réduction de 15 €** sur la cotisation de base (1ere affiliation) est octroyée si le paiement se fait **AVANT le 16/07**.
- **Les cotisations doivent être payées AU PLUS TARD le 15/08**. Dans le cas contraire, le joueur se verra imposer une **amende de 15 €** si le paiement a lieu entre le 15/08 et le 30/08. A partir du 1^{er} septembre, une amende de 15 € par mois de retard sera appliquée (septembre +15 € ; octobre +30€ ; ...).

Facilité offerte par le club :

- **Pour les parents et les joueurs qui éprouvent des difficultés financières**, il est possible de payer en 3 fois la cotisation (septembre, octobre, novembre) moyennant **l'accord préalable** du club. Dans ce cas, le montant à payer sera celui de la cotisation de base. Les amendes s'appliqueront en cas de non-respect de l'accord.

Intervention de la Mutuelle :

- Votre mutuelle intervient dans les frais d'inscription à un club sportif. En général, vous retouchez 40 ou 50 EUR par enfant affilié.
- Vous pouvez télécharger le document sur le site de votre mutuelle et l'envoyer par email au secrétariat (secretaire@galliabeez.be). Il sera rapidement complété et renvoyé par email.
- Vous pouvez également déposer une version papier dans le bac du secrétaire, mais le traitement prendra alors un peu plus de temps.

Pour tout **problème, litige ou demande particulière**, merci d'envoyer un email au secrétariat (secretaire@galliabeez.be).

		Avant le 16/07	Cotisation de base	Après 15/08	A partir du 01/09	
		(si inscrit à beez en 2022-2023)	1ère affil. ou du 16/07 au 15/08			
Babies – U6	1er enfant	165,00 €	180,00 €	195,00 €	210,00 €	
	Suivant(s)	115,00 €	130,00 €	145,00 €	160,00 €	
U8 Provinciaux	1er enfant	205,00 €	220,00 €	235,00 €	250,00 €	
	Suivant(s)	155,00 €	170,00 €	185,00 €	200,00 €	
U10-U12	1er enfant	235,00 €	250,00 €	265,00 €	280,00 €	
	Suivant(s)	185,00 €	200,00 €	215,00 €	230,00 €	
U14 – U18 Provinciaux	1er enfant	255,00 €	270,00 €	285,00 €	300,00 €	
	Suivant(s)	205,00 €	220,00 €	235,00 €	250,00 €	
U16 - U18 - U21 Régionaux	1er enfant	315,00 €	330,00 €	345,00 €	360,00 €	
	Suivant(s)	265,00 €	280,00 €	295,00 €	310,00 €	
Seniors P3		255,00 €	270,00 €	285,00 €	300,00 €	
Seniors P2		275,00 €	300,00 €	315,00 €	330,00 €	
Seniors R2 - P1		315,00 €	330,00 €	345,00 €	360,00 €	

6. Certificat médical

Nous vous demandons de bien vouloir faire compléter le **certificat de l'AWBB saison 2023-2024 (et pas un autre !)** repris ci-dessous **Merci également de bien vouloir scanner le certificat complété et de l'envoyer au secrétariat du club (secretaire@galliabeez.be)** le plus rapidement possible (**de préférence lors du 1^{er} entraînement**).

Le secrétaire doit charger les certificats médicaux sur le site de l'AWBB qui les contrôlera.

Un joueur sans certificat médical ne peut pas être aligné en match.

Attention :

- Remplissez bien **tous les champs**
- Le joueur **et** la personne responsable (si le joueur est mineur) doit **dater et signer le certificat** (lutte contre le dopage).



CERTIFICAT MEDICAL
Saison 2023 – 2024

Je soussigné(e), Docteur en Médecine à
atteste avoir examiné aujourd'hui Mlle/ Mme/ M.
né(e) le, à habitant
et n'avoir constaté, à la date de ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du basket-
ball.

Fait à, le
Identification du médecin Signature

Le sportif reconnaît par sa signature qu'il a parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'il a pris connaissance et accepte le règlement antidopage de l'AWBB et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage), instance disciplinaire de l'AWBB en matière de violation des règles antidopage. Il accepte irrévocablement que toutes les poursuites disciplinaires pour fait de dopage, tel que défini par le décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 et le règlement antidopage de l'AWBB seront portées devant la C.I.D.D., seule instance disciplinaire compétente à son égard. »
Date et signature du sportif et, le cas échéant, celle d'un de ses représentants légaux.

A découper et à remettre à son entraîneur **AVANT** la 1^{ère} rencontre

7. Communication

Afin de faciliter et d'accélérer la communication, le club privilégie la **newsletter** (informations diverses du coach ou du comité, les activités et événements du club, les rappels, ...).

De votre côté, vous pouvez adresser toutes vos demandes par email au secrétariat du club (secretaire@galliabeez.be).

Consultez également notre site internet (www.galliabeez.be) et notre groupe facebook (<https://www.facebook.com/BCGalliaBeez>) qui seront très régulièrement mis à jour avec les résultats des matchs, les débriefings des coaches, des photos, ...

8. Esprit sportif

L'esprit sportif ou fair-play est essentiel pour réussir à promouvoir et à développer le sport.

Il est de notre responsabilité de promouvoir cet esprit.

Le fair-play signifie bien plus que le respect des règles ; il couvre des notions d'amitié et de respect de l'autre.

Respectons **l'arbitre et les joueurs**, ainsi nous serons respectés et donnerons une bonne image de notre sport et de notre club.

Le fair-play, c'est le respect de l'arbitre, de l'adversaire, des horaires, ... et de soi-même.

9. Rôle des parents

Dans chaque équipe, nous recherchons au début de saison un délégué dont la tâche principale est d'assister le coach (d'un point de vue organisationnel) et de veiller au bon fonctionnement de l'équipe en coordination avec la direction du club.

Si vous êtes volontaires pour exercer ces fonctions, merci d'envoyer un email vers le secrétariat.

D'avance merci pour votre engagement.

Extrait du nouveau ROI (les modifications apportées sont sur fond jaune).

En affiliant leur enfant mineur, les parents adhérents AUTOMATIQUEMENT au ROI du club.

Dans le cadre des objectifs de formation de nos jeunes, il est instamment demandé aux parents de :

- Se comporter de manière exemplaire tant envers les joueurs, entraîneurs et délégués de l'équipe dont fait partie leur enfant, que vis-à-vis des adversaires et des arbitres, ainsi que d'une manière générale vis-à-vis des membres du club, ce qui contribue de manière importante à la bonne image du club.
- Respecter la charte du parfait supporter.
- Accompagner leur enfant, dans la mesure du possible, lors des matches auxquels il participe.
- Collaborer autant que possible avec l'entraîneur et le délégué de leur enfant à l'organisation des déplacements de l'équipe. Les dispositions du « code de la route » concernant le transport des passagers doivent être respectées (port de la ceinture, nombre de places dans le véhicule, ...)
 - Le club ne peut être rendu responsable si les véhicules sont en nombre insuffisant pour un déplacement.
- Ne pas interférer dans la gestion sportive des équipes. Le cas échéant, ils peuvent faire état de leurs remarques auprès du responsable technique (Hervé Forthomme).
- Montrer l'exemple tant dans leurs propos que dans leurs attitudes.
- Avertir le coach/ou délégué le plus tôt possible d'une absence, d'un retard de l'enfant tant pour les entraînements que pour les matches.
- Par mesure de sécurité, accompagner leurs enfants à l'intérieur des installations sportives.
 - Lors des entraînements, la présence des parents est tolérée. Si l'entraîneur le juge opportun, il est en droit de demander aux parents de quitter la salle pendant les entraînements et ce pour en assurer le bon déroulement.
- Contribuer au bon déroulement du match de leur enfant en officiant comme délégués et officiels de table.
 - Des formations aux rôles d'officiels de table sont organisées chaque année par le CP Namur
 - Un match NE peut PAS se dérouler sans officiels de table et il appartient aux parents d'assurer ces rôles
 - En l'absence de parents pour officier à la table, le match ne pouvant avoir lieu, l'équipe sera déclarée « forfait » et devra s'acquitter de l'amende imposée par l'AWBB. Le président et le secrétaire convoqueront l'ensemble des parents à une réunion « de crise » et prendront les mesures qui s'imposent.
- Participer à la tournante « bar » lors des matches à domicile.
 - Les recettes du bar sont très importantes pour le club. Le Comité ne peut à lui-seul assumer, durant toutes les rencontres des WE à domicile, cette gestion. Il est donc impératif que les parents désignés viennent donner un coup de main. Ceci représente un effort de 2 x 3 heures au bar par saison.
 - En début de saison, chaque équipe recevra le calendrier de la tournante bar. Les parents peuvent s'arranger entre-eux pour permuter leur rôle.
 - Le parent qui ne se présente pas au bar lorsque son tour est arrivé devra se justifier auprès du président et du secrétaire et en assumer les conséquences.

- Participer à l'organisation des manifestations du club (tournois, bals, et autres festivités) dans la mesure où celles-ci servent à dégager des moyens financiers destinés à l'amélioration de la formation (matériel, équipements, etc. ...) ou à la distribution de cadeaux (St. Nicolas, etc....)
- Seul le coach est responsable de la discipline de son équipe.
- Les parents sont tenus de s'assurer de la présence du coach avant de quitter leur enfant et d'être présents à la fin de leurs activités sportives (entraînements et matches). Le club n'assume aucune responsabilité en dehors de ces heures d'activités.

La participation active des parents à la vie du club est essentielle (officiels de table, délégué, aide au bar, ...). C'est pourquoi, dans les équipes dans lesquelles est organisée une tournante « joueurs », priorité sera donnée aux joueurs dont les parents remplissent les rôles d'officiels de table ou délégué ou aident au bar selon le rôle établi. Lors de la réinscription d'un joueur, le club donnera la priorité aux parents qui s'investissent pour le club (tenant compte de la catégorie et du championnat (Reg ou Prov)).

Il est rappelé aux parents que tout problème extra sportif peut être valablement soumis à un membre du Comité, soit oralement soit par écrit.

10. Quelques éléments d'ordre pratique

Tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou d'e-mail doit être communiqué au secrétariat du club.

Au terme du match, tous les équipements seront déposés dans le bac prévu à cet effet et chaque joueur, à tour de rôle, reprendra l'ensemble des équipements de l'équipe pour les lessiver. Il devra les ramener propres pour le premier entraînement de la semaine.

Pour tous les joueurs (si pas de photo sur la licence AWBB), remettre obligatoirement votre carte d'identité à votre délégué, et ce dès votre arrivée. Tout oubli entraîne un forfait et une amende pour le club qui sera à charge du joueur.

11. Assurance

Que faire en cas d'accident ?

1. Vous vous blessez lors d'une activité sportive.
2. Vous complétez le formulaire fourni par ETHIAS.

(<https://www.awbb.be/wp-content/uploads/2018/08/declarationaccident.pdf>).

3. Lors de votre visite médicale, vous faites remplir l'attestation médicale par le médecin.
4. Vous gardez une copie de tous les documents.
5. Vous scannez les documents et les envoyez au secrétariat du club (secretaire@galliabeez.be).
6. Le secrétariat vous enverra le numéro de dossier.
7. Vous enverrez un scan de toutes les factures ou certificats au secrétariat du club en mentionnant votre numéro de dossier. Les originaux doivent être transmis directement à l'assureur en mentionnant le numéro de dossier.

A noter que l'assurance ne rembourse que les produits reconnus par les MUTUELLES. Les produits non remboursés par votre mutuelle ne le seront pas non plus par l'assurance, ni par le club. Il est important de signaler ceci à votre médecin lors des prescriptions médicales, de pose de bandages, de plâtres, etc...

IMPORTANT :

- Toujours indiquer le n° du dossier lors de tout échange de correspondance avec l'assureur ou le club.

- Il est **INDISPENSABLE d'être en possession et d'avoir transmis au club un CERTIFICAT DE GUERISON « AVANT » toute reprise**. La compagnie n'accepterait pas une nouvelle déclaration d'accident sans que le dossier précédant ne soit clôturé. **Ce certificat de guérison vous sera fourni par un médecin.**

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Président : Luciano BATTOCCHIO ; 33, rue de Forêt à 5000 Beez

0497 52 80 06 president@galliabeez.be

Secrétaire : Claude DETHIER ; 24, rue des Framboises à 5000 Beez

0473 56 10 24 secretaire@galliabeez.be

Trésorière : Isabelle PINSMAILLE

0497 29 75 57 tresoreriegallia@yahoo.be

Directeur technique : Hervé FORTHOMME

0473 18 91 54 dt@galliabeez.be

Responsable calendrier : Marc SALMON

0495 68 68 97 calendrier@galliabeez.be

En attendant de vous revoir toutes et tous, nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous présentons nos meilleures salutations sportives.

Pour le Comité du RGBCB



Claude Dethier

Secrétaire